

BAD
PLERIN.COM



**BADMINTON
PLERINAIS**

15, rue du
Souvenir Français
22000 Saint-Brieuc

TELEPHONE
02.96.52.13.95
06.77.46.12.49

E-MAIL
badplerin@laposte.net

SITE INTERNET
www.badplerin.com

Affiliation
Fédération Française
de Badminton

Ecole de badminton labellisée
FFBad

Ligue de Bretagne

Codep 22

Agréé
Jeunesse et Sports
N°22S810



OCEANE 5

Badminton



Plérin
2-3 juin 2012

Tournoi de doubles
séries B, C, D, NC

Salle Océane

600 places, 7 terrains sur parquet

5^e édition avec :
notre mythique Bad Kafé,
la traditionnelle tombola
et soirée moules/frites* !

* sur réservation



Cinq grammes de plumes, des tonnes d'émotions

ACCUEIL/HORAIRES

Samedi 2 Juin 2012 - DOUBLES Dames - Hommes (y compris les finales)

- Accueil des joueurs à : 8h30
- Début des matchs : 9h00

Dimanche 3 Juin 2012 - DOUBLES Mixtes

- Accueil des joueurs à : 8h30
- Début des matchs : 9h00

Le Juge-Arbitre du tournoi est Christian GUILLOREL

Numéro d'autorisation : 11/12.BRE.052-TN.R.AV-C22/BCDNC.cjsvvvvv.BRETAGNE

TABLEAUX

- Doubles, doubles mixtes dans les séries **B - C - D - NC**
- Inscriptions possibles dans **DEUX** tableaux.
- Poules, puis par élimination directe.
- **Tous les doubles H et D auront lieu le samedi** : des matchs de poules aux finales.
- **Tous les doubles mixtes auront lieu le dimanche.**
- Le tournoi est ouvert à tous les joueuses et joueurs en possession d'une licence **FFBad** pour la saison 2011-2012.

UN STAND CORDAGE 777 SERA PRESENT LES DEUX JOURNEES



SALLE

Salle Omnisports **Océane**, 7 terrains sur parquet
1 rue de la Croix
22190 PLERIN

INSCRIPTIONS

A envoyer avant le **VENDREDI 25 MAI 2012** à :

Catherine HAMET

54 rue La Côte au Roux

22190 PLERIN

☎ : 06 03 75 09 33 / oceanebadplerin@gmail.com

- Les droits d'engagement (chèque à l'ordre du **Badminton Plérinais**) :
 - 8 €uros pour un tableau
 - 14 €uros pour deux tableaux
 - Ne seront pris en compte que les inscriptions accompagnées du règlement.
 - Aucune inscription ne sera prise par téléphone.
 - Le tirage au sort des tableaux sera effectué Lundi 28 Mai 2012.
 - Tout forfait après le Vendredi 25 Mai 2012 ne sera pas remboursé.
- N° de téléphone le jour du Tournoi - **Henri ALLOY : 06.77.46.12.49**
- **Catherine HAMET : 06.03.75.09.33**

RESTAURATION - HÔTELS

Le **Bad'Kafé**, lors du tournoi, vous proposera une restauration rapide mais néanmoins savoureuse : galettes saucisses, sandwiches, salades, boissons froides et chaudes...

HÔTELS :

- **LE BALLADIN (500 mètres de la salle)**
rue des Chênes - Plérin, tél. 02.96.79.25.25, fax : 02.96.79.25.26, 44 chambres
- **IBIS ****
Aire de Repos d'Yffiniac, tél. 02.96.72.64.10, fax : 02.96.72.71.65
- **LE CAMPANILE ****
3 rue de la Landelle à Langueux, tél. 02.96.33.65.66
- **LE CHENE VERT ****
2 rue de la Croix Lormel - Plérin, tél. 02.96.79.80.20

REGLEMENT DU TOURNOI

- Le tournoi se déroulera en application des règles de la FFBad
- Tout joueur participant devra être en possession de sa licence en règle le jour du tournoi.
- Les matchs se dérouleront en deux sets gagnants de 21 pts.
- Volants officiels du tournoi : **TRUMP 101** (homologués FFBad).
- Le tournoi est autorisé sous les numéros :
11/12.BRE.052-TN.R.AV-C22/BCDNC.cjsvwwwv.BRETAGNE
- Tournoi ouvert aux séries **B, C, D, NC**
- 3 tableaux pour ce tournoi : **DD - DH - DMx**
- Droits d'engagement de 8 euros : 1 tableau. 14 euros : 2 tableaux.
- Tout joueur non présent sur le terrain, 5 minutes après l'appel de son match, sera déclaré forfait.
- Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tous les accessoires utiles à son match.
- Les matchs se dérouleront selon le principe de l'auto arbitrage, sauf décision du Juge-Arbitre.
- Les joueurs auront 3 minutes d'échauffement à partir de l'annonce de leur match.
- Une tenue conforme aux circulaires FFBaD sera exigée sur le terrain.
- Tout volant touchant une infrastructure sera considéré faute, sauf au service où il ne pourra être remis qu'une seule fois.
- Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 30 minutes d'avance sur l'échéancier.
- Les décisions du Juge-Arbitre et du comité d'organisation sont sans appel.
- Le présent règlement sera affiché dans la salle.
- Le temps de repos minimum entre deux matchs est de 20 minutes. Ce temps pourra être réduit avec l'accord des intéressés.
- Le comité d'organisation se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi, notamment de regrouper des joueurs s'ils venaient à manquer dans l'une ou l'autre catégorie.
- Tout joueur désirant s'absenter, quelque en soit la raison et la durée, devra en informer le Juge-arbitre au préalable, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.
- Toute participation au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.
- Le juge-arbitre du tournoi est Mr Christian GUILLOREL.

Plérin sur Mer, le 05 Avril 2012